

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 18 mai 2017



Matinale du 18 mai à Nice organisée par le Cerib sur le thème :

**LES VILLES DE DEMAIN,
LA RÉPONSE DES SMART SYSTÈMES EN BÉTON**

La matinale du 18 mai 2017, organisée par le Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton (Cerib,) en partenariat avec Arnaud Bonnin, président de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF) Région Côte d'Azur-Corse, s'est tenue à la Cité Saint-François à Nice.

Face à la mutation environnementale et sanitaire, technologique et numérique que vit le secteur de la construction et à la nécessité impérieuse de construire en milieu urbain les bâtiments et infrastructures de demain, la rencontre était consacrée aux innovations offertes par les Smart Systèmes en Béton pour bâtir le futur des villes.

Destinée à tous les acteurs régionaux de la construction : architectes, économistes, thermiciens, promoteurs, entrepreneurs, constructeurs..., cette rencontre a réuni 80 personnes.

Elle a permis de faire le point sur ces enjeux d'avenir **en explicitant la future réglementation E+/C- (Energie positive & réduction Carbone), en évoquant la santé dans l'habitat, les réseaux communicants, la révolution numérique que représente le BIM pour tous les acteurs de la construction et en présentant l'expérience de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur dans le domaine des infrastructures et de la gestion des eaux de surface.**

INTRODUCTION de Christian Tordo, délégué à l'Economie, à l'Emploi, à l'Industrie, à l'Innovation, au Foncier, aux Autorisations d'urbanisme, à l'Architecture, à l'Aménagement urbain et à l'Aménagement du territoire de la VILLE DE NICE.

COMMENT S'ADAPTERONT LES ENTREPRISES AUX NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS :

Intervention de Wilfried Pillard, EGF.BTP - Syndicat National des entreprises générales françaises de bâtiment et de travaux publics pour évoquer l'implication actuelle et future pour les entreprises de construction dans ces évolutions réglementaires.



ECLAIRONS-NOUS SUR LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION E+/C- :

Intervention de Nathalie Castel, BASTIDE BONDOUX - Bureau d'études thermiques

A l'horizon 2018, la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte fixe l'objectif d'une réglementation environnementale ambitieuse pour les bâtiments neufs avec la prise en compte du poids carbone tout au long du cycle de vie, et à l'horizon 2020, la généralisation des bâtiments à énergie positive. Dès aujourd'hui, l'ensemble des acteurs professionnels du secteur du bâtiment et de l'immobilier se mobilise aux côtés de l'Etat pour anticiper cette future réglementation et expérimenter.

LA SANTÉ DANS L'HABITAT, ENJEU IMPORTANT POUR UN BIEN-ÊTRE DURABLE :

Intervention de Claire-Sophie Coeudevez, MEDIECO - Ingénierie de santé dans le bâti et l'urbanisme

La recherche d'un environnement sain et confortable fait en effet partie intégrante des objectifs des industriels du béton, qui proposent **des solutions constructives, qui permettent aujourd'hui d'associer la notion de bien être aux produits en béton**, tant la qualité de l'air intérieur constitue un enjeu majeur de la construction de bâtiments. Les résultats des essais d'évaluation d'émissions de polluants volatils pour les produits en béton destinés à un usage intérieur (blocs, dallages, parements, poutrelles, prédalles) montrent que **ces produits sont classés A+ pour ces émissions et qu'ils ne constituent pas un milieu de croissance pour les micro-organismes tels que les moisissures. Produits en béton et bien être dans le bâtiment n'est donc plus un mythe, mais bien une réalité.**

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR*



Classement en termes de qualité de l'air
(© MEDDE)

DES RÉSEAUX COMMUNICANTS, POUR UN AVENIR OUVERT : intervention de Rolland Melet, 360 SmartConnect

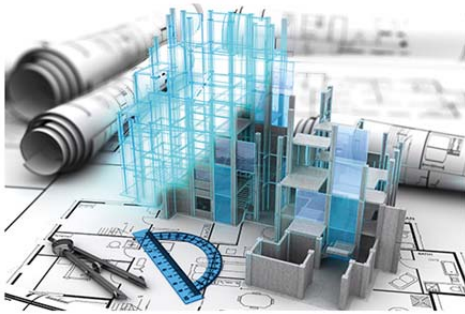
pour présenter la réponse du BTP à la problématique universelle de l'accès et de l'interaction avec la data via et pour diffuser des services et informations tout au long de la vie de l'ouvrage. La société SmartConnect, en faisant intégrer des puces RFID dans le béton, offre aux acteurs de la construction la possibilité de donner une valeur ajoutée au matériau et d'y embarquer de l'intelligence. Durant la construction, le chef de chantier peut, via une plateforme en ligne, accéder à toutes les données du bâtiment, aux plans, aux éléments BIM... et d'en assurer la traçabilité.



QUELQUES NOTIONS SUR LE BIM : LA RÉPONSE DES SMART SYSTÈMES EN BÉTON : intervention de Santiago Rodriguez, Cerib

L'Industrie du Béton, avec le Cerib, s'investit activement en contribuant aux travaux du PTNB (Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment) du Gouvernement. Le Centre accompagne cette mutation avec la **modélisation des données du bâtiment (BIM)**, qui se définit à la fois comme :

- un processus d'intégration, de production, de gestion et de visualisation de données ;
 - un modèle unique d'un ouvrage bâti pouvant tenir dans un fichier numérique, lequel comprend toute l'information technique nécessaire à sa construction, son entretien, ses réparations, d'éventuelles modifications ou agrandissements et sa déconstruction ;
- et fonctionne en intégrant une série de logiciels. Le BIM facilite la communication autour d'un projet de construction. Dans cette perspective, **le Cerib participe à la construction des catalogues de données pour les solutions constructives en béton et propose des formations et des accompagnements personnalisés.**



Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec près de 170 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m² de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. www.cerib.com

